

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE FONCTIONNEMENT

Nom de l'association :

Montant demandé :Euros

- 1^{ère} demande
- Renouvellement Montant de la dernière subvention.....Euros

Dans le cadre de la réglementation RGPD (Registre Général des Données Personnelles), le représentant de l'association accepte que les données personnelles servent uniquement au niveau de la mairie pour la gestion administrative de l'association.

Cadre réservé à la mairie

Dossier reçu le : Elu référent :

Dossier complet:..... Elu responsable :

Présentation élus le : Code fonction :

Pour tout renseignement :

Mairie NOGENT LE PHAYE – Tèl : 02.37.31.68.48 – Courriel : contact@nogent-le-phaye.com

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom :

Numéro de SIRET :

Date de publication de la création au Journal Officiel :

Activités principales :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Adresse de correspondance, **si différente du siège** :

Code postal : Ville :

L'association est-elle (cocher la case) : Nationale Régionale

Départementale Locale

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : oui non

Lesquelles ?

Identification du représentant légal (président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention :

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

RENSEIGNEMENTS UTILES

Composition du bureau :

	Président(e)	Secrétaire	Trésorier(e)
Prénom / Nom			
Adresse			
Code postal / Ville			
Téléphone fixe			
Mobile			
Courriel			

Moyens humains :

Nombre de bénévoles (présence régulière)	
Nombre de volontaires (aide ponctuelle)	
Nombre de salariés	
Volume d'heures annuelles estimées pour les salariés	
Nombre d'éducateurs ou animateurs (diplômés non-salariés)	

Permanences : locaux mis à disposition pour les activités de l'association

Jours	Lieu	Horaires	Motif	Fréquence <i>hebdomadaire, occasionnelle</i>
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				
Dimanche				

Rayonnement :

Communal
 Départemental
 Régional
 National
 International

Vos adhérents (en nombre)

Age	Nombre	Dont Nogentais
Enfants (moins de 18 ans)		
Adultes (de 18 à 60 ans)		
Séniors (plus de 60 ans)		
TOTAUX		

Prix cotisation des adhérents : **Enfant** :Euros **Adulte** :Euros

Prix licence seule : **Enfant** :Euros **Adulte** :Euros

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

A – Participation à la vie locale en tant qu'organisateur :

Veillez indiquer ci-après les actions de votre association qui participent à l'animation de la vie de la commune (détail des activités proposées)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Est-ce que ces animations / actions sont reconduites l'an prochain oui non

B – Participation à la vie locale en tant que participant :

Veillez indiquer ci-dessous les manifestations municipales ou locales auxquelles l'association a participé au cours de l'année passée :

.....

.....

.....

.....

C – Nouveauté pour l'an prochain :

Veillez indiquer ci-dessous les actions ou animations NOUVELLES que vous comptez mettre en place :

.....

.....

.....

.....

.....

COMPTE DE RESULTAT 2021

Association :

DEPENSES PREVUES	MONTANT	RECETTES PREVUES	MONTANT
Personnel Salaires et charges		Cotisations des adhérents et licences	
Frais de fonctionnement (Loyers, électricité, gaz, chauffage, etc)		Droits d'entrée ou inscriptions aux manifestations organisées par l'association	
Frais généraux (Frais postaux, téléphone, assurance, etc)		Produits des manifestations	
Frais de déplacement (Membres de l'association)		Subvention de fonctionnement	
		Mairie	
		Région	
		Etat	
Frais d'équipement (Préciser quels types de travaux, de matériel, etc)		Subvention exceptionnelle	
		Mairie	
		Région	
		Etat	
Réalisation de projets (Préciser contenus, dates et lieux)		Sponsors / Publicité	
Autres dépenses (Préciser leur nature)		Dons	
		Autres recettes (à préciser)	
TOTAL	€	TOTAL	€
RESULTAT D'EXPLOITATION : +..... / -.....€			

DISPONIBILITES EN BANQUE	
Compte chèques.....	€
Compte livret.....	€
Autres.....	€

BUDGET PREVISIONNEL 2022

Association :

DEPENSES PREVUES	MONTANT	RECETTES PREVUES	MONTANT
Personnel Salaires et charges		Cotisations des adhérents et licences	
Frais de fonctionnement (Loyers, électricité, gaz, chauffage, etc)		Droits d'entrée ou inscriptions aux manifestations organisées par l'association	
Frais généraux (Frais postaux, téléphone, assurance, etc)		Produits des manifestations	
Frais de déplacement (Membres de l'association)		Subvention de fonctionnement	
		Mairie	
		Région	
Frais d'équipement (Préciser quels types de travaux, de matériel, etc)		Subvention exceptionnelle	
		Mairie	
		Région	
Réalisation de projets (Préciser contenus, dates et lieux)		Sponsors / Publicité	
		Dons	
Autres dépenses (Préciser leur nature)		Autres recettes (à préciser)	
TOTAL	€	TOTAL	€
RESULTAT D'EXPLOITATION : +...../ -.....			€

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.....

Président / présidente de l'association.....

N°.....

Déclarée en date du.....

Atteste, en ma qualité, l'exactitude des renseignements communiqués à la mairie de Nogent le Phaye concernant :

- Les informations administratives de l'association
- Le résultat annuel 2021 et ses disponibilités en banque
- Le budget prévisionnel pour l'année 2022

J'ai en outre, pris connaissance du règlement régissant les subventions communales et l'ai accepté.

Fait à Nogent le Phaye, le

DOCUMENTS A JOINDRE

1) Pour la première demande : (en plus du document de demande)

- Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.
- Le cas échéant, la référence de la publication sur le site internet des JO des documents ci-dessus. En ce cas, il n'est pas nécessaire de les joindre.

2) Pour la demande annuelle :

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale.
- Le présent document dûment rempli avec les pouvoirs nécessaires, la liste du bureau, les matrices comptables.
- Le règlement d'attribution des subventions communales aux associations signé.
- Un relevé d'identité bancaire ou postal avec le code IBAN obligatoire de l'association s'il a changé ou si le dernier n'avait pas de code IBAN, portant une adresse correspondant à celle du N° SIRET.
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
- Le plus récent rapport d'activité approuvé, s'il n'a pas déjà été remis à la même autorité publique.
- L'engagement sur l'honneur du président (e) de l'association.
- La photocopie des trois derniers relevés bancaires (compte courant et autres).

La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.